

Sanso Investment Solutions rachète ConvictionsAM

SOPHIE ROLLAND | Le 27/09 à 06:01 | Mis à jour à 09:06



David Kalfon, Président de Sanso Investment Solutions - DR

Déjà issu d'une fusion tripartite entre Amaïka AM, Cedrus AM et 360Hixance AM en juin 2017, Sanso IS verra ses encours passer de 750 à 900 millions d'euros à l'issue de l'opération.

Convictions AM a enfin trouvé à s'adosser. La société dirigée par Nicolas Duban est entrée en négociation exclusive avec Sanso Investment Solutions. Cette dernière, déjà issue d'une fusion tripartite entre Amaïka AM, Cedrus AM et 360Hixance AM en juin 2017, en rachètera 100 % du capital, « dans la perspective d'une fusion prévue pour le premier trimestre 2019 ».

Les encours sous gestion du nouvel ensemble dépasseront 900 millions d'euros (750 en provenance de Sanso et 150 de Convictions). « Au moment de la création de Sanso IS, nous avons dit que nous voulions être un acteur de la consolidation de la gestion d'actifs en France. Cela reste vrai », indique David Kalfon, président de Sanso IS et ancien président d'Amaïka.

Tripler les encours en cinq ans

Le gérant qui ambitionnait alors de porter ses encours à 1 milliard en 3 ou 4 ans, espère désormais les tripler d'ici à fin 2023. « L'acquisition de Convictions AM nous donne l'opportunité de renforcer nos équipes [l'effectif passera de 18 à 25 personnes, NDLR] et notamment de muscler notre service client. Les gérants de Convictions nous apportent en outre des modèles d'allocation d'actifs innovants. »

Convictions AM, dont le fonds phare a géré jusqu'à 1 milliard d'euros en 2011, a traversé plusieurs années difficiles, à la fois en termes de performance et de collecte. Résultat : depuis quelques temps, la société n'avait plus la taille suffisante pour poursuivre sa route seule. Nicolas Duban, qui avait succédé au fondateur Philippe Delienne à la tête de la société en 2014, avait déjà fait entrer MACSF Epargne Retraite et La Financière de l'Echiquier (via Léna Venture) à hauteur d'un peu moins de 10 % du capital chacun.

Une stratégie peu diversifiée et un problème de gouvernance

« Convictions n'a pas réussi à gérer la transition d'un modèle de fonds de fonds à un modèle en titres vifs », observe un professionnel de la gestion d'actifs. « De plus, une société de gestion qui repose sur un seul fonds est par nature très vulnérable ». Autre leçon à retenir de l'histoire de Convictions, pour cet observateur : « dans la gestion, la gouvernance est clef : les rôles n'étaient pas assez clairement définis entre Philippe Delienne et Nicolas Duban ».

Sophie Rolland